

LA MISE EN SCÈNE ENONCIATIVE DU DISCOURS

Robert Vion

AFL (Analyse des Fonctionnements Langagiers)

Professeur de linguistique

Université de Provence. France

Robert.Vion@lpl.univ-aix.fr

Abstract: Using an enunciative (utterer-centered) approach to discourse sequences, we would like to develop the notion of enunciative staging. It will be shown that, in his own speech, the speaker-writer constructs other enunciators (utterers) to serve as a support for the opinions expressed. We shall be studying different sorts of enunciative staging: the speaker may give the impression that he is the sole enunciator, or again, he may construct simultaneously two enunciative instances. He may prefer to remain hidden behind others' voices, or add his voice to those of other enunciators, or contradict them. The analysis of the fluctuations in the enunciative staging, which we shall term "enunciative respiration" (or flux) may help us to understand more fully the dynamics of discourse production.

Keywords: enunciative staging, enunciative respiration, discourse, verbal interaction, dialogism, discursive dynamism.

Notre communication propose une analyse linguistique du déroulement discursif qui porte plus particulièrement attention aux postures énonciatives des locuteurs-scripteurs. Il s'agit d'examiner les modes d'inscription du sujet parlant, et des autres énonciateurs "convoqués" dans les messages. Cette analyse ne présuppose pas un sujet parlant conscient et autonome mais s'inscrit dans une approche interlocutive de l'énonciation, pressentie par Benveniste et développée depuis par des linguistes de l'interaction. L'approche énonciative présente l'avantage d'être disponible pour tout type de production langagière et pourrait ainsi contribuer à rapprocher les analyses de discours des analyses "conversationnelles". Elle focalise, en outre, le regard sur des processus langagiers, plutôt que sur des dispositions formelles, ce qui devrait permettre une analyse du dynamisme discursif.

1. LA NOTION DE MISE EN SCÈNE

La notion de mise en scène est issue de Goffman qui, dès les années soixante, parle de mise en scène de la vie quotidienne et utilise la métaphore du jeu théâtral pour rendre compte de la communication humaine. Chaque sujet parle ainsi face à un public qui le consacre dans les rôles à partir desquels il communique, public qui peut se limiter à un seul partenaire. Dans toute communication il y a des rôles sociaux à investir mais également le jeu de l'acteur qui tient ces rôles à distance et leur donne ainsi une dimension particulière. Cette notion goffmanienne concerne l'articulation de la relation sociale à la relation interpersonnelle mais ne porte pas sur les positionnements résultant de l'exercice des activités de langage. Selon un modèle général des places constitutives de la relation, présenté à partir de Vion 1995, nous proposons d'étendre cette notion de mise en scène à la prise en compte de la relation interlocutive. Cette dernière reposera sur deux types de places, discursives et énonciatives, et pourrait exiger une double mise en scène. La mise en scène discursive concernerait la gestion des activités langagières constitutives de tâches linguistiques particulières comme la narration ou l'argumentation. Appliquée au niveau énonciatif, la notion de mise en scène concerne la façon dont les sujets construisent les opinions qu'ils mettent en circulation. Il s'agit, notamment, de savoir quelles sont les sources énonciatives construites dans les messages et de répondre à des questions comme: "Le locuteur donne-t-il l'impression de parler seul?", "Fait-il parler d'autres personnes?", "Ces autres voix sont-elles identifiables ou non?", "Comment ces diverses voix s'articulent-elles dans la parole du locuteur?" et "Comment celui-ci se positionne-t-il vis-à-vis des opinions ainsi construites?".

2. LA DISTINCTION LOCUTEUR VS ENONCIATEUR

Avec l'apparition des approches énonciatives, la linguistique a éprouvé le besoin de conceptualiser ce qui se joue au niveau des sujets. Il ne s'agit pas d'aborder la question philosophique du sujet mais de faire en sorte que les aspects du sujet en relation avec la production langagière soient problématisés par la discipline. Depuis "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation" (Ducrot, 1984), nous disposons d'une tentative de théorisation à partir de la distinction opérée entre *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur*. Nous laisserons de côté la question de savoir si la notion de sujet parlant doit faire l'objet d'un travail conceptuel particulier ou si nous devons continuer de l'utiliser dans une acception générique, à l'exemple de termes comme "dialogue" ou "mot".

Le locuteur correspond au sujet responsable de l'énonciation. C'est lui qui "mobilise", ou non, "l'appareil formel de l'énonciation" en utilisant des déictiques. Le locuteur correspond approximativement au JE communiquant de Charaudeau (1983) et ne renvoie pas au "sujet réel" mais à la fraction du sujet mis en scène dans l'interlocution à travers les rôles qu'il est conduit à investir. Les sujets en présence dans l'interaction sont donc des locuteurs, ou plus exactement, des co-locuteurs. En tant qu'ils sont les acteurs qui communiquent, les co-locuteurs sont co-responsables des actes produits, sachant par ailleurs qu'il n'y a pas de rapports simples et directs entre acte, intentionnalité et conscience. On peut parler de co-locuteur pour désigner le partenaire interactif. On peut également utiliser le terme d'allocitaire pour désigner celui à qui le locuteur s'adresse et distinguer ainsi l'allocitaire des autres co-locuteurs présents à qui le locuteur ne s'adresse pas.

L'énonciateur n'a rien à voir avec l'acteur-locuteur dans la mesure où il réfère à une construction intradiscursive. Lorsque le locuteur fait parler d'autres sujets, il les convoque dans son discours à titre d'instances énonciatives. Qu'il s'agisse de discours rapporté, de reprise diaphonique de propos du partenaire, d'intertextualité, d'allusion ou de polyphonie, la notion d'énonciateur est destinée à marquer les diverses voix et opinions qui traversent les discours. Le locuteur construit donc, sans réellement en prendre conscience, tout un ensemble d'énonciateurs qui, dans son discours, l'aident à produire du sens. Nous reprenons volontiers cette formulation de Ducrot qui, à partir de la distinction entre locuteur et énonciateur, impliquait déjà potentiellement la notion de mise en scène que nous utilisons ci-après:

« Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi

de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux.» (Ducrot, 1984, p. 205).

Cette distinction entre locuteur et énonciateur doit, selon nous, être maintenue dans les fragments discursifs où le locuteur semble parler seul sans "convoquer" d'autres sources énonciatives que lui-même, dans la mesure où ce même locuteur peut se constituer des positions énonciatives fort différentes. Ainsi, entre "Bernard se trompe", "je suis persuadé que Bernard se trompe", "je pense que Bernard se trompe", "je crains que Bernard ne se trompe", je ne suis pas certain que Bernard ne se trompe pas", l'instance énonciative qui prend en charge le contenu propositionnel a beau toujours correspondre au locuteur, la distance entre ce locuteur et l'énonciateur construit n'est pas de même nature. Cette unicité de source ne doit donc pas nous amener à confondre le locuteur et la position énonciative qu'il se constitue dans le discours. Dans une perspective dialogique et polyphonique on peut s'attendre à ce que la mise en scène énonciative fasse généralement apparaître une pluralité d'énonciateurs à l'intérieur d'une production discursive. Il conviendra alors de distinguer l'énonciateur correspondant au locuteur des autres énonciateurs présents dans le discours. Pour éviter de recourir à des syntagmes du type "énonciateur correspondant au locuteur", qui risquent d'avoir une fréquence élevée, nous avions initialement proposé le terme de "lociateur" formé à partir de "loc(uteur)" + "(énonc)iateur" et celui de lociation pour référer à l'unicité énonciative. Le terme "lociateur" ne désigne pas une réalité intermédiaire mais exprime la position énonciative construite dans l'énoncé par le locuteur. Le développement du modèle et des analyses énonciatives correspondantes nous permettront de décider si cette création terminologique s'impose réellement.

3. LES TYPES DE MISE EN SCÈNE ENONCIATIVE

3.1. *L'unicité énonciative*

On parlera d'unicité énonciative lorsqu'un locuteur donne l'impression d'être la source unique de ses assertions et d'être seul responsable des opinions présentes dans son message. Nous aurons deux sous-types différents: l'unicité explicite et l'unicité implicite.

L'unicité explicite. Dans un énoncé comme, "Je trouve ce film génial", le locuteur construit dans son discours un énonciateur qui lui correspond et qui assume seul la responsabilité de l'opinion émise. L'unicité énonciative est explicite dans la mesure où ce locuteur marque, à l'aide de déictiques, qu'il est à l'origine des opinions émises. Toutefois, la présence de déictiques personnels ne conduit pas systématiquement à l'unicité énonciative. Ainsi, dans "Je ne trouve pas que ce film soit génial", la négation peut être ressentie comme l'opposition du

locuteur à des discours qui soutiendraient l'opinion inverse. Ducrot avait justement souligné la dimension polyphonique que pouvait conférer la négation. Si la parole du locuteur s'oppose à un ensemble polyphonique d'opinions nous ne sommes plus dans le cadre de l'unicité énonciative mais dans celui de l'opposition polyphonique (voir ci-après). Si ce même énoncé permet de nier l'assertion que vient de produire un partenaire ou celle d'un énonciateur identifiable, dont les propos sont ainsi indirectement rapportés, il relèvera d'autres types de mise en scène, comme l'opposition diaphonique et l'opposition exophonique, que nous allons examiner. Nous aurons également des énoncés, comme "Je trouve ce film vraiment génial", dans lesquels la présence de l'adverbe modalisateur peut impliquer, au-delà d'une distanciation du locuteur, son opposition à des opinions qui, sans exprimer la disposition inverse, ne porteraient pas le même jugement. Enfin, certains énoncés, comme "il me semble que...", combinent deux types différents: l'unicité explicite et l'impersonnalité que confère une certaine forme d'effacement énonciatif. Les déictiques de la première personne constituent donc des marques qui peuvent, selon le dynamisme discursif et le contexte, renvoyer, ou non, à l'unicité énonciative.

Unicité implicite. Il arrive fréquemment qu'un locuteur renonce à l'emploi des déictiques personnels et produise un énoncé comme "Ce film est génial". Le discours se trouve, en quelque sorte, "objectivé" par cet effacement apparent du locuteur et prend facilement une dimension polyphonique. La prise en compte du déroulement discursif et de la situation permettra à l'analyste de décider si l'énoncé relève d'un type plutôt que d'un autre. Dans les échanges de nature conversationnelle, un tel énoncé a de fortes probabilités de relever de l'unicité énonciative mais il pourra également, selon les circonstances, relever du parallélisme énonciatif ou de l'effacement énonciatif. Enfin, si le contexte et le contexte ne permettent pas de décider, il faudra convenir que la réalité nécessite le recours simultané à plusieurs types de mise en scène.

3.2. *La dualité énonciative*

On parlera de dualité énonciative chaque fois qu'une même instance locutive se construit un double positionnement énonciatif. Le locuteur donne ainsi l'impression d'une double lecture de son message. Il peut correspondre à un sujet parlant déterminé engagé dans une situation interlocutive ou à un sujet non singulier comme l'auteur d'un article de presse, à la fois locuteur et porte parole de son journal. Dans cette communication nous n'examinerons que les situations où le locuteur correspond à un acteur singulier.

Actes indirects et paradoxaux. Le traitement des actes indirects permet de faire apparaître un double positionnement énonciatif du locuteur. Ainsi, dans un énoncé comme "On a sonné" un

premier énonciateur se contente d'asserter un état de fait et prend donc en charge ce que certains appellent le "sens littéral" de l'énoncé, alors qu'un autre énonciateur, correspondant également au locuteur, effectue une requête du type "Pourrais-tu aller ouvrir ?". Si cette analyse peut paraître sophistiquée elle permet néanmoins d'expliquer l'attitude du sujet qui verrait sa requête rejetée et pourrait alors rétorquer "Mais je ne t'ai rien demandé !". Les actes *indirects* sont des actes *implicites* et les remarques faites par Ducrot, à propos des sous-entendus, demeurent parfaitement valables: le vouloir dire (le sous-entendu) n'efface pas le dit (le sens littéral). Signification linguistique et sens des énoncés ne s'additionnent pas, ne s'annulent pas car ce ne sont pas des phénomènes de même nature. Les actes paradoxaux ne concernent pas la relation entre acte apparent et acte réel mais entre deux actes effectifs. Lorsqu'un ministre de l'intérieur proclame, à la suite d'une manifestation qui a dégénéré, "L'ordre sera maintenu coûte que coûte", il effectue une menace, en direction des fauteurs de troubles et de ceux qui pourraient les soutenir, en même temps qu'une promesse en direction des autres sujets. D'une manière générale, tout sujet peut être amené à effectuer des actes paradoxaux comme inviter et reprocher, séduire et repousser, sans même parler du fait qu'une analyse énonciative devrait prendre en compte l'existence de contradictions entre "ce que disent les mots" et ce que dit le corps à travers les comportements para verbaux et non verbaux ("Mais non je ne suis pas énervé !", dit sur un ton excité).

Les doubles sens et sens multiples. Il est particulièrement fréquent de voir un locuteur produire un message qui, par associations intertextuelles, entraîne l'émergence de sens multiples. Ainsi, nombre de titres de journaux, de slogans publicitaires ou de paroles singulières résonnent de cette profondeur culturelle conférée par le discours allusif. Un article paru dans *Le Monde*, signé du PDG de la chaîne télévisée Canal+, titrait *Edouard m'a tuer*, rendant ainsi le Premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, responsable de son départ de la direction de cette chaîne. L'intérêt d'un tel titre, avec sa faute d'orthographe, était de faire référence à un fait divers qui, dans les mois précédents, avait frappé l'imagination populaire (une femme assassinée avait écrit, avant de mourir, le nom de son assassin avec son propre sang: "Omar m'a tuer"). Très souvent la relation intertextuelle associe, comme c'est le cas ici, un discours singulier avec une parole "publique" ou devenue telle. Dans ce cas, nous ne sommes pas dans la dualité mais dans le parallélisme énonciatif. Nous proposons de parler de dualisme énonciatif lorsque les deux sens peuvent être mis à la charge du même locuteur. C'est ce que l'on trouve dans les diverses formes de discours allusif, lorsqu'un locuteur dit une chose, en sous-entend une autre, et se construit par là-même deux positions énonciatives différentes. Parmi ces situations de dualisme nous avons tous les discours ambigus, volontairement ou non, comme dans "En matière de pêche il s'y connaît" pour référer à un agriculteur qui "cultiverait" également le coup de poing. Par un jeu sur l'homonymie ou la polysémie des mots, le locuteur peut ainsi faire émerger des doubles sens.

L'humour. Conçu comme dualité énonciative, l'humour conduit le locuteur à se construire une première position énonciative, par laquelle il dit une chose, et une seconde par laquelle il s'amuse de ce qu'il dit. L'humour implique donc une distanciation, que permet le double regard énonciatif, et le recours au ludisme. Les énoncés à double sens peuvent, en fonction d'indices prosodiques, non verbaux ou contextuels, constituer la base des procédés humoristiques. Ainsi, l'énoncé précédent pourra relever, selon le cas, du double sens ou de l'humour s'il implique du ludisme. En fait, l'humour est un procédé qui dépasse le simple dualisme énonciatif. Pour qu'il y ait humour, il faut certes une double énonciation avec recherche de ludisme mais rien n'oblige à ce que les deux énonciations soient en relation avec la même source. On trouvera des productions humoristiques dans la rencontre entre un énonciateur journaliste et une énonciation polyphonique, comme dans le titre du *Canard Enchaîné*, "La campagne entre dans le vide du sujet", pour évoquer la campagne des élections législatives de 1997 en faisant allusion à l'expression "Entrer dans le vif du sujet".

Les gloses méta-énonciatives. On parlera de gloses méta-énonciatives chaque fois que la parole d'un locuteur se trouve "doublée" d'un commentaire portant sur cette même parole. Le locuteur se construit deux positions énonciatives: la première qui dit, la seconde qui commente ce dire et, par là-même, s'en distancie. C'est ce que nous trouvons dans une production comme: "Tout cela montre une mainmise de caractère totalitaire, je n'hésite pas à employer ce mot, sur les moyens de l'information" (débat Mitterrand Chirac de 1988). Jacqueline Authier-Revuz a étudié cette dimension qui passe également par tout un ensemble de marques comme "disons", "une sorte de", "enfin, façon de parler", "j'allais dire...", indiquant l'existence d'une distanciation méta-énonciative et d'une non-coïncidence entre "les mots" et "le monde".

3.3. *Le parallélisme énonciatif*

Nous parlerons de parallélisme énonciatif chaque fois que la position énonciative du locuteur convergera avec la voix d'autres énonciateurs. Le locuteur parlera ainsi en même temps que d'autres et l'équilibre des voix pourra varier selon que sa position énonciative est dominante, dominée ou d'égale importance par rapport à celle des autres énonciateurs. Chacun des sous-types que nous allons exposer pourra ainsi permettre au locuteur de jouer sur ces divers équilibres.

Le parallélisme diaphonique. Dans un énoncé comme "Allons faire les courses puisqu'il n'y a plus rien à manger", les probabilités sont élevées de voir dans "il n'y a plus rien à manger" la reprise du discours que le partenaire vient de tenir. C'est d'ailleurs l'une des fonctions de "puisque" que d'introduire un discours étranger au locuteur. Dans le cas présent, le locuteur

met donc parallèlement en scène un énonciateur qui lui correspond et un énonciateur correspondant à son partenaire interactif.

Le parallélisme exophonique. Le parallélisme énonciatif intègre les diverses formes de discours rapporté auquel le locuteur s'associe et, de manière plus générale, concerne le fait de parler avec des énonciateurs identifiés. Voici un exemple dans lequel le locuteur parle avec un énonciateur qu'il identifie: "Comme le disait Saussure, la linguistique n'est qu'une branche d'une discipline plus vaste, la sémiologie". Dès qu'un énonciateur est nommé à propos d'un dire auquel s'associe le locuteur, que ce dire soit explicité ou simplement évoqué, nous sommes en présence du parallélisme exophonique.

Le parallélisme polyphonique. La différence par rapport au précédent type réside dans le fait qu'ici le dire est le produit d'énonciateurs non identifiables et confine à la rumeur, à la sagesse populaire (proverbes, dictons, détournements de proverbes ou de dictons, formules à succès, paroles publiques). Grésillon et Maingueneau (1984) ont analysé les effets polyphoniques des détournements de proverbes comme "Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune" qui renvoie à "Il faut battre le fer quand il est chaud". Relèveront également du parallélisme polyphonique des énoncés comme: "Moi je suis d'accord avec ceux qui disent que..." ou "...comme dirait l'autre", à condition que "ceux qui disent" ou "l'autre" ne soient pas identifiables.

Le porte parole. Dans le cas du porte parole, le locuteur se construit une position énonciative qui parle en même temps au nom d'une autre. On pense généralement à des responsables d'organisation mais nous trouvons, de manière plus générale, toutes les formes de délégation. Ainsi, lorsque l'un des membres d'un couple dit: "Nous partons une semaine aux Baléares", il construit trois énonciateurs distincts: un qui lui correspond, un correspondant à son conjoint et un au couple qu'ils forment. Comme on le voit à cet exemple, le terme dualité peut renvoyer à plus de deux positions, la seule condition étant que les divers énonciateurs construits renvoient au même locuteur.

3.4. L'opposition énonciative

L'opposition énonciative peut être présentée comme un cas particulier de parallélisme dans lequel la voix du locuteur (position énonciative du locuteur) s'oppose à celles des autres énonciateurs convoqués dans le message. Là encore, l'équilibre des voix peut être fort variable et se situer entre une réserve implicite et un discours violemment polémique. Comme pour les types précédents, nous examinerons les divers sous-types sans prêter, pour l'instant, d'attention à cet équilibre des voix.

L'opposition diaphonique. Lorsque le locuteur reprend des propos de son partenaire pour s'en distinguer nous sommes dans l'opposition diaphonique, comme l'illustre l'exemple suivant: "Tu n'as peut-être pas fermé l'oeil de la nuit mais en tout cas qu'est-ce que tu as ronflé".

L'opposition exophonique. Ce type de mise en scène réfère à l'opposition du locuteur vis-à-vis d'opinions qu'il attribue à un ou plusieurs énonciateurs identifiables comme dans: "Je ne suis pas d'accord avec Saussure lorsqu'il oppose la langue à la parole comme renvoyant à la distinction entre le social et l'individuel"

L'opposition polyphonique. Dans le cas présent, les énonciateurs ne sont pas identifiables et les propos verbalisés semblent référer à la rumeur ou à des opinions qui circulent sans qu'on ne puisse réellement les attribuer à des personnes précises. Dans, "On nous dit, ici et là, et c'est toujours le même refrain, qu'il faut se restreindre, qu'il faut faire des économies", nous sommes en opposition polyphonique si le "on" ne renvoie pas à une source identifiable (le Premier ministre, le gouvernement). On peut noter l'existence d'un "ils" polyphonique, comme dans "ils ont tués Jaurès" ou "ils ont encore augmenté les impôts". Tout un ensemble d'expressions comme "selon une opinion très répandue", ou "selon des sources autorisées" confèrent également une dimension polyphonique aux énoncés.

L'ironie. Présenter l'ironie comme un cas d'opposition énonciative permet de rendre compte du fait que le locuteur construit une opinion absurde ou improbable qu'il attribue à un énonciateur fictif ou réel dont il ne peut que se désolidariser. Son opposition peut être marquée linguistiquement, prosodiquement, non verbalement ou rester implicite. Dans certains cas, le simple fait qu'il est invraisemblable que le locuteur puisse tenir de tels propos entraîne, en creux, la présence opposée de son opinion non formulée. En voici un exemple: "Alors, ensuite, ils en sont sortis [de prison], quelques temps après, et vous me dites: «je ne les ai pas graciés, je ne les ai pas amnistiés». Ils ont dû sortir par l'opération du Saint-Esprit. C'est possible! C'est étrange..." (Chirac Mitterrand, débat de 1988).

3.5. *L'effacement énonciatif*

Le dernier grand type de mise en scène concerne les cas où le locuteur semble s'être énonciativement effacé au point que sa parole ne paraît plus être la sienne. Deux cas de figure se présentent: l'énonciation abstraite et l'énonciation historique.

L'énonciation abstraite (l'énonciateur "universel"). Dans ce type de mise en scène, le locuteur ne saurait être tenu responsable des assertions ou opinions émises qui ne l'engagent pas personnellement. Ainsi, le ou les signataire(s) d'une loi, d'un arrêté, de statuts, d'attestations, etc. participent à la production de documents qui, bien au-delà du "locuteur", engagent une communauté ou une collectivité. Il en est de même avec les productions linguistiques ou iconiques des affiches politiques. Quel peut être l'énonciateur qui prédique "Le courage" au candidat Jacques Chirac, dans les affiches éditées lors de l'élection présidentielle de 1988, ou celui qui attribue à François Mitterrand, autre candidat, la possibilité de construire "La France unie" ? Ce ne peut être ni le candidat, ni son parti politique (l'affiche ne comporte aucun logo de parti), ni l'agence de publicité (qui n'intéresse personne). Ce ne peut être qu'une voix "abstraite", plurielle, une sorte de voix off qui tomberait sur nous comme une évidence, et constituerait une parole révélée. L'efficacité, toujours discutée, de la publicité pourrait partiellement reposer sur le recours à l'énonciateur abstrait et sur des procédés comme les relations intertextuelles: "Dolce Gervita", renvoyant à "La Dolce vita" pour un yaourt (Gervita). Les proverbes, les dictons comme "A la sainte Luce, les jours augmentent d'un saut de puce" relèvent également de l'énonciation abstraite, de cette sagesse ou de ce savoir qui semble faire force de loi. Bien évidemment, l'énonciation abstraite confère des effets polyphoniques aux énoncés qui y recourent.

L'énonciation historique. Ce type de mise en scène, pointé par Benveniste, renvoie à des énoncés comme: "Saint-Emilion est situé à 35 km au nord-est de Bordeaux entre Libourne et Castillon-La-Bataille..." dans lesquels l'effacement énonciatif résulte du fait que le locuteur se contente de rapporter ou de décrire des réalités "objectives" qui ne sauraient constituer des opinions. C'est probablement le cas des énoncés à prétention scientifique comme "L'eau bout à cent degrés". Cet effacement énonciatif du locuteur peut entraîner un effet de polyphonie et renvoyer également à l'énonciation abstraite.

4. LA RESPIRATION ENONCIATIVE

L'approche typologique que nous venons de conduire ne présenterait aucun intérêt si nous concevions les types comme des images simplifiées de la réalité et comme des réalités homogènes. Chaque type doit, en fait, fonctionner comme un concept disponible pour l'analyse d'une réalité. Si la mise en scène énonciative d'un énoncé déterminé peut relever d'un des types que nous venons d'exposer il faut plutôt s'attendre à ce qu'elle en combine simultanément plusieurs. Par ailleurs, plutôt que de découper le déroulement discursif en une succession de mises en scène différentes, nous préférons focaliser le regard sur l'instabilité énonciative entraînée par la fréquence des changements de mise en scène. Cette instabilité est manifeste au point de devoir caractériser l'activité des sujets et la dynamique de leurs discours.

Voici un exemple d'instabilité énonciative, pris dans le corpus recueilli dans un bureau de poste par Florence Casolari, Doctorante à Aix-en-Provence:

"En général on le dit aux clients + (parallélisme polyphonique)
 (en)FIN! quand=euh::/ quelqu'un le/ c'est pour ça que / bon=euh::/
 (essai avorté d'effacement énonciatif)
 j(e) suis désolé moi / (unicité énonciative explicite)
 i(ls) me demandent les deux signatures (opposition et/ou parallélisme polyphoniques ?)
 personnellement moi je sais que quand j'ai un client qui envoie un R.I. je l'avertis /
 je leur / je lui précise bien (unicité énonciative explicite)
 qu'i(l) faut les deux signatures" (énonciation abstraite)

Il s'agit de l'intervention d'un employé de la poste en direction d'un client à qui il va refuser de délivrer un paquet dans la mesure où, pour en prendre livraison, il fallait que les deux membres du couple soient présents pour apposer chacun leur signature. Afin d'en faciliter la lecture, nous sommes allés à la ligne chaque fois qu'une modification de mise en scène intervenait. Si un locuteur peut s'installer de manière durable dans une même mise en scène, nous avons plutôt le sentiment que les changements de mise en scène sont relativement fréquents au point de donner l'impression d'une sorte de "respiration énonciative" interne au discours. Cette instabilité énonciative peut provenir de deux types de phénomènes:

- (1) le locuteur peut, en changeant d'énoncé, provoquer une modification des types mobilisés et modifier le nombre et la nature des voix construites dans son discours,
- (2) le locuteur peut également modifier son attitude (par modalisations ou par modulations) vis à vis des énonciateurs construits sans en changer ni le nombre ni la nature. Dans ce second cas de figure, il modifie sa position énonciative au sein de l'équilibre des voix précédemment construit.

4.1. Respiration énonciative et activités discursives

Les mises en scène énonciatives utilisées et l'instabilité de positionnement sont partiellement en relation avec la nature des tâches discursives mobilisées (description, narration, argumentation, explication...). On peut s'attendre à ce qu'une description priviliege l'énonciation historique, qu'une narration utilise, notamment, l'unicité énonciative (surtout dans le cas d'un récit personnel), qu'une argumentation mobilise le parallélisme et l'opposition énonciative. En réalité une tâche discursive donnée va mobiliser tout un ensemble d'activités langagières différenciées (un récit va probablement exiger des descriptions, des commentaires, des actions et paroles rapportées, etc.) qui vont conduire à des modalités différentes de mise en scène. De même, dans une argumentation, il y aura des moments où le locuteur présentera des

opinions, s'y opposera, s'appuiera sur des énonciateurs autorisés pour acquérir une autorité lui permettant ensuite de se construire une place dominante dans une opposition énonciative. La diversité des activités langagières mobilisées pour la conduite d'une tâche linguistique apparemment simple et homogène est donc en partie responsable de cette respiration énonciative.

4.2. Respiration énonciative et discours

Si l'on part de l'idée que chaque énoncé peut être l'occasion de conduire des activités langagières différenciées, la respiration énonciative pourrait caractériser la dynamique de la production discursive. Dans le discours monologal, la prise en compte de l'instabilité énonciative devrait nous permettre d'appréhender ces activités et, du même coup, d'émettre des hypothèses quant aux stratégies, conscientes ou non, du locuteur lors de productions nécessairement adressées et situées. Ainsi, nous avons pu constater, dans l'analyse d'éditoriaux relevant d'une revue municipale, *Aubagne Magazine*, que les positions énonciatives du locuteur se modifiaient avec le déroulement discursif et passaient, par exemple, de l'effacement énonciatif conféré par la gestion d'une tâche discursive de type narrativo-descriptive, au parallélisme et à l'opposition conférés par un discours plus mobilisé sur l'univers des réalités municipales et politiques, pour se terminer avec une unicité énonciative par laquelle le Maire assumait seul la responsabilité de son dire. Une analyse plus fine fait apparaître que lors des phases de parallélisme et d'opposition, l'équilibre des voix et la position énonciative du locuteur sont également instables. Nous postulons donc qu'une analyse de la diversité et de l'instabilité des sources énonciatives doit nous renseigner sur la dynamique interne au discours.

4.3. Respiration énonciative et interaction verbale

Rapportée aux échanges verbaux, la notion de respiration énonciative peut nous permettre d'observer des phénomènes diversifiés. On peut ainsi examiner l'intervention d'un locuteur à l'intérieur d'un échange, l'enchaînement des paroles de locuteurs différents ou encore les diverses interventions successives d'un même locuteur.

Au sein d'une même intervention. Nous pouvons ici reprendre l'exemple de l'employé de la poste, exposé plus haut. Cette instabilité de positionnements énonciatifs peut provenir de plusieurs raisons comme (1) le caractère paradoxal consistant à gérer une interaction institutionnelle en même temps qu'une relation interpersonnelle, (2) la difficulté rencontrée à devoir refuser de satisfaire à une requête, (3) la production "spontanée" de langage mettant en

oeuvre les phénomènes d'autocorrection et la recherche de formulations adaptées au partenaire, à la situation et aux manières habituelles de dire.

Dans l'enchaînement des tours de parole. Les différences de mise en scène entre les interventions successives de deux locuteurs différents peuvent résulter de nombreux facteurs. Nous nous contenterons d'en relever deux qui nous paraissent particulièrement fréquents. Premièrement, ceux qui résultent d'une complémentarité des comportements interactifs et/ou discursifs. Ainsi, lors d'un récit effectué au cours d'un échange conversationnel, les sujets doivent assumer une complémentarité de positions discursives: l'un d'entre eux se voit autorisé à développer la parole longue du narrateur alors que l'autre se voit confiné dans la place du public dont les productions verbales sont destinées à accompagner ce récit. En voici un exemple:

A: - Et alors voilà pas que ma roue avant gauche éclate !

(Unicité énonciative + Enonciation historique)

B: - c'est toujours quand on est pressé que rien ne va plus

(Effacement par énonciation abstraite + Parallélisme polyphonique)

Deuxièmement, ceux qui proviennent des phénomènes de figuration. Ainsi, le début de la parole d'un second locuteur se fait souvent l'écho des paroles précédemment tenues par son partenaire et passe volontiers par l'unicité énonciative, alors que la suite de son intervention, dans laquelle il va marquer sa différence, risque de passer par un effacement énonciatif visant à atténuer la menace que présente le développement d'un discours divergent. En voici un exemple:

B: - (1)*Je partage tout à fait votre position sur les langues* (2) *mais toutefois la question ne se pose pas vraiment en ces termes...*

((1)unicité énonciative > (2) effacement énonciatif)

Ces phénomènes ont généralement été abordés en termes de reformulations ou de contrastes dialogiques (voir Kerbrat-Orecchioni 1991).

Au sein d'une même "contribution". Il peut sembler intéressant d'examiner les diverses positions énonciatives occupées par un sujet au cours de ses interventions successives lors d'une même interaction verbale. Le concept de contribution pourrait "visualiser" le parcours discursif de chaque interactant et faire apparaître le caractère co-construit de toute production avec le recours à des notions comme synchronisation ou opposition de mises en scène.

4.4. *Respiration, dialogisme et dynamisme discursif*

L'instabilité énonciative pourrait ainsi caractériser un tissu discursif déterminé par diverses activités langagières, par la nécessité de gérer les variations de l'implication subjective des sujets (voir à ce propos le concept de modulation dans Vion 1992), par le fait que toute production, dialogale ou monologale, est fondamentalement dialogique. Comme le remarquait Bakhtine, toute production s'intègre dans un courant de communication ininterrompue et se fait l'écho de ce courant. Il en résulte que si toute production discursive est adressée à un ou plusieurs interlocuteurs, réels, potentiels ou imaginaires, elle intègre en son sein un dialogue avec tout un ensemble d'opinions et, par voie de conséquence, avec une diversité d'énonciateurs. Le dialogue avec un partenaire ne serait alors que la partie visible d'un dialogue à plus grande échelle. Les manières de convoquer des opinions, de se situer vis-à-vis d'elles, et donc vis-à-vis du partenaire, ne peuvent s'expliquer par la seule prise en compte du travail interactif *hic et nunc*. Dans ces conditions, les notions de mise en scène et de respiration énonciatives pourraient non seulement nous donner un accès au dynamisme du discours et des échanges, mais nous restituer également, par la même occasion, la dimension sociale de la communication sous-estimée par les analyses conversationnelles.

REFERENCES

Authier-Revuz J. (1984): Hétérogénéité(s) énonciative(s), in *Langages* n° 73, pp. 98-111.

Authier-Revuz J. (1995): *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, 2 volumes. Institut Pierre Larousse, Paris.

Bakhtine M. (1977): *Le marxisme et la philosophie du langage*. Éditions de Minuit, Paris.

Benveniste E. (1966 et 1974): *Problèmes de linguistique générale I et II*. Gallimard, Paris.

Charaudeau P. (1983): *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique*. Hachette, Paris.

Ducrot O. (1984): Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation
in *Le dire et le dit*, pp. 171-233. Editions de Minuit, Paris.

Goffman E. (1973): *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1: *la présentation de soi*,
tome 2: *Les relations en public*. Editions de minuit, Paris.

Grésillon A. & Maingueneau D. (1984): "Polyphonie, proverbe et détournement"
in *Langages* n° 73, pp. 112-125.

Jacques F. (1983): La mise en communauté de l'énonciation, *Langages* n° 70, pp. 47-71.

Kerbrat-Orecchioni C. (1991): Hétérogénéité énonciative et conversation, in *Le sens et ses hétérogénéités*, (H. Parret éd.)), pp. 121-138. Éditions du CNRS, Paris.

Maingueneau D. (1991): *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*.
Hachette Supérieur, Paris.

Roulet E. et Al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*.

Peter Lang, Berne.

Vion R. (1992): *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette, Paris.

Vion R. (1995): La gestion pluridimensionnelle du dialogue, *Cahiers de linguistique française*, Université de Genève, n° 17, pp. 179-203.